

Une donation de 400 000euros a un inconu?

Par dekhra, le 01/07/2009 à 13:22

Bonjour,

qj'ai rencontrer une femme qui est millionaire et qui souhaite m'offrir la somme de 400 000 euros, cette femme ne fais pas partie de ma famille aucun lien de parenter, nous somme inconue l'une de l'autre, il parait que si on passe devant notaire pour cette donation que je doone plus de la pmoitier a l'etat, soit 264mille euros ce qui est injuste donc j'aimerai savoir de quelle facon legal accepter cette somme sans trop deduire d'argent pour l'etat! voila j'espere etre clair dans mes ecris une reponse serait tres aprecier, merci.

Par Adonis, le 10/07/2009 à 01:53

Bonjour,

Vous pouvez vous marier sous le régime de la communauté universelle (c'est une solution parmi d'autres).

Sinon vous paierez 60% de droits.

Bien cordialement

Adonis